

partie, pendant quelques mois, du comité de l'agriculture et je me rappelle qu'au moment où le bill C-176 a été déposé pour la première fois, les députés de l'opposition avaient dit: «Laissez-nous parcourir le pays et nous adopterons le projet».

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Robison:** Nous avons tous entendu cette phrase: «Armé, voyagerais». Bon, on a voyagé aux grands frais du contribuable.

**M. Horner:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre, je vous prie. Le député de Crowfoot (M. Horner) invoque le Règlement.

**M. Horner:** Votre Honneur voudrait-elle peut-être attirer l'attention du député sur le fait que ses propos devraient se rapporter au débat.

**M. Robison:** Monsieur l'Orateur, le député de Crowfoot (M. Horner) parle de la pertinence de mes propos. Laissez-moi lui dire les faits tels qu'ils sont. J'ai dû, à plusieurs reprises, prendre la parole au comité de l'agriculture et invoquer le Règlement, en signalant au député de Crowfoot qui s'en souviendra j'en suis sûr, ainsi qu'au député de Mackenzie (M. Korchinski) et à d'autres oppositionnels, que leurs discours étaient hors de propos, redondants et étrangers à la question. Voilà quelle était la situation. Ils ont systématiquement fait obstruction au projet de loi au comité et, jusqu'aujourd'hui, on n'a pas pu l'adopter. Il ne le sera jamais si on les laisse faire, et les agriculteurs seront les seuls à en pâtir.

**M. Paproski:** Ce n'est pas vrai.

**M. Robison:** J'ai entendu le député de Mackenzie dire: «Payez et nous adopterons le projet de loi». Je me demande jusqu'à quel point nous pouvons faire crédit à nos vis-à-vis; jusqu'à quel point nous pouvons croire le parti dont le député est membre. Nous savons ce qu'ils ont dit et fait à propos du bill C-176, et rien ne vous laisse croire qu'ils agiront différemment cette fois-ci. Ils ne veulent tout simplement pas aider les agriculteurs, un point c'est tout.

**M. Horner:** Que savez-vous des agriculteurs?

**M. Robison:** J'ai écouté le député de Saskatoon-Biggar (M. Gleave), le député de Crowfoot, le député de Mackenzie et beaucoup d'autres gros agriculteurs prospères et je me suis demandé au juste qui ils représentaient. A qui ce bill profitera-t-il le plus? Je dirai à l'opposition et à leurs gros fermiers que ceux qui bénéficieront le plus du premier bill sont les petits agriculteurs, et c'est la raison pour laquelle ils s'opposent à son adoption. Ils n'en recevront pas grand-chose. Je crois que ces gros fermiers devraient essayer d'aider un peu le petit agriculteur au lieu de s'aider eux-mêmes comme ils essaient de le faire en ce moment.

**M. Forrestall:** Rappelez-le à l'ordre.

**M. Robison:** L'autre jour, j'ai écouté le plaidoyer passionné présenté par le ministre responsable de la Commission du blé (M. Lang), et pour appuyer ses remarques, il a dit que si c'était nécessaire, il était prêt à aller en prison pour les agriculteurs. Nombre d'entre nous pensent de même. Moi aussi, si c'était nécessaire, je serais prêt à aller en prison pour les agriculteurs. Je crois que les agricul-

teurs ont besoin d'aide et nous, du côté gouvernemental, nous voulons les aider. C'est pourquoi je dis à l'opposition: «Bonté divine, pourquoi ne voulez-vous pas aider les agriculteurs?»

**M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley):** Monsieur l'Orateur,...

**M. Forrestall:** Enfin nous allons entendre un agriculteur pendant quelques minutes.

**M. Peters:** Un agriculteur prospère.

**M. Thomson:** Monsieur l'Orateur, nous avons écouté le député de Toronto-Lakeshore (M. Robison) et d'autres parler de la valeur des choses qui sont nécessaires aux agriculteurs, de la valeur du bill C-244 et de ses avantages pour ceux-ci. Je suis un agriculteur et il me semble assez étrange de voir un ancien doyen de faculté de droit élaborer des plans pour les agriculteurs. Mais je ne suis qu'un fermier. Si j'étais un doyen de faculté de droit, je me servais d'un cas classique dans mes cours aux étudiants, je me servais du bill C-244, l'un des bills présentés par le gouvernement pour enfreindre ses propres lois. Ce serait un parfait exemple pour les futurs étudiants en droit.

Je ne traiterai pas de la loi. J'aimerais dire quelques mots de la motion à l'étude, comme agriculteur, car j'ai quelques notions d'agriculture. Je suis désolé de la situation du ministre, en ce qui concerne le bill à l'étude. Il me fait penser au président des États-Unis aux prises avec la guerre du Vietnam. Il ne peut la gagner, il ne saurait se permettre de la perdre et ne sait pas comment s'en tirer. Le ministre n'a pu faire accepter ce bill, ou les conditions qu'il comporte, ni par les agriculteurs ni par les associations agricoles. Permettez-moi de vous lire ce que déclarait une association agricole pour signaler ce point. Il s'agit de la Fédération canadienne de l'agriculture, qui disait dans son mémoire:

Le paiement «provisoire» doit s'effectuer immédiatement et ne doit dépendre ni de l'acceptation du reste du bill actuel ni de la rapidité de son adoption.

Le paiement «provisoire» mis à part, le bill est inacceptable sous sa forme actuelle.

Si le ministre de l'Agriculture (M. Olson) peut me dire quelles associations agricoles acceptent les dispositions du bill C-244 et quelques-unes des conditions qu'il renferme—à part le paiement de 100 millions de dollars—j'aimerais qu'il me cite littéralement le texte d'une telle acceptation. Dans son discours de ce soir, il n'a pas mentionné une seule association qui soit en faveur du bill. Si le ministre chargé de la Commission du blé (M. Lang) pouvait me dire quelle association agricole a accepté et approuvé le principe du bill C-244 et ses dispositions, je me ferais un plaisir de l'entendre. Je serais même heureux de lui céder une partie de mon temps de parole.

A titre de membre du comité de l'agriculture, j'ai entendu les dépositions de diverses associations agricoles, notamment la Fédération canadienne de l'agriculture, les syndicats de blé, le Syndicat national des cultivateurs et autres. J'aimerais que le ministre me dise laquelle de ces associations accepte les conditions établies dans le bill C-244.

**L'hon. M. Lang:** Monsieur l'Orateur...